



Villeneuve d'Ascq, le 18 août 2016

**Assemblée Générale Mixte du 8 septembre 2016
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de la Société sont informés qu'ils sont convoqués à une Assemblée Générale Mixte de la société GENERIX SA qui se tiendra le

Jeudi 8 septembre 2016 à 10 heures
au Centre de Conférences Edouard VII, 23 square Edouard VII, 75009 Paris

Un avis de réunion valant avis de convocation à l'assemblée générale du 8 septembre 2016 a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 3 août 2016 (Bulletin n° 93, Publication n° 1604219).

Cet avis contient l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale. Cet avis est accessible sous format électronique sur le site internet de la Société à l'adresse www.generixgroup.com. L'avis de convocation sera publié le lundi 22 août 2016 au journal d'annonces légales.

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander à la Société, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la date de l'Assemblée Générale, de lui envoyer, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire habilité.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur peuvent être consultés, dans les délais légaux, sur le site internet de la Société à l'adresse www.generixgroup.com, au siège social de la Société et dans les locaux de l'établissement secondaire de GENERIX SA sis 41-45, Rue du Charolais, 75012 Paris.

Les demandes de communication des documents préparatoires doivent être adressées au siège social sis 6, rue du Moulin de Lezennes, 59650 Villeneuve d'Ascq, à l'attention de Mr Luzza Ludovic.
